



CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL

Les membres du Conseil sont invités pour la première fois, conformément aux articles L.1122-12, L.1122-13, L.1122-15 et L.1122-17 et L.1122-17 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation (CDLD) à se rendre à l'assemblée du Conseil qui se déroulera dans la salle du conseil communal le

lundi 23 septembre 2024 à 19h30

pour délibérer sur les points suivants :

SÉANCE PUBLIQUE

1. Modifications budgétaires n°2 de l'année 2024
2. Situation de caisse directeur financier - premier trimestre 2024 : prise d'acte
3. Situation de caisse du directeur financier - deuxième trimestre 2024 : prise d'acte
4. Redevance sur la location du compteur d'eau et sur la consommation d'eau de la distribution publique : exercice 2025
5. Fabrique d'Eglise de Grune– Compte 2023
6. Fabrique d'Eglise de Masbourg – Compte 2023
7. Fabrique d'Eglise de Nassogne – Compte 2023
8. Adoption d'un nouveau logo communal
9. Règlement complémentaire de suppléance pour limiter la durée de stationnement le long d'une voirie régionale, rue des Alliés à Forrières
10. Conception d'un circuit didactique à l'arboretum de Forrières - Approbation des conditions et du mode de passation
11. Elaboration du projet d'aménagement de l'éclairage public du parking sis Route Nationale 4 à 6951 Bande - Délibération de principe
12. Demande d'extension des locaux mis à disposition pour le cantonnement DNF de Nassogne à Forrières
13. Vente de bois marchands du 12 novembre 2024 : arrêt des clauses particulières
14. Communications

HUIS CLOS

15. Personnel - Puéricultrices maternelles - Délibérations du Collège communal du 19 août 2024 - Ratification

Nassogne, le lundi 16 septembre 2024.

PAR LE COLLEGE :

Le Directeur général

Le Bourgmestre